

Activité SMR

06/11/2023

Avertissement : Ces informations sont en attente de validation définitive du COPIL ENC/RTC de novembre 2023

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

- Campagnes RTC et ENC 2023
 - Sémantique de la campagne 2023 : SSR
 - Arbre analytique :
 - Découpage inchangé car autorisations sur modèle SSR
 - Noms des types de sections inchangés dans ARCA_nH et dans les données de sorties (ex : SAC_SSR) puisque l'AA est inchangé
 - Sémantique dans les outils :
 - Menus ARCA_nH : SSR
 - ARAMIS SSR

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

- Campagnes RTC et ENC 2024
 - Sémantique de la campagne 2024 : SMR
 - Arbre analytique :
 - Modification du découpage analytique *détail diapos suivantes*
 - Modification du nom des types de sections dans ARCAⁿH et dans les données de sorties (ex : SAC_SM^R)
 - Sémantique dans les outils : SMR

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

- Modification de l'Arbre Analytique (AA) des SAC SMR 2024
 - Autorisations SSR => Mentions SMR
 - Libellés modifiés pour prendre le nom des mentions
 - Ajout de la mention Cancer > Oncologie
 - Ajout de la modalité pédiatrie
 - L'activité de Pédiatrie Brûlés pris en charge en ES mention Brûlés 57N sous convention avec ES Pédiatrie mention 60P ou 61P est à déclarer dans les SAC modalité pédiatrie

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

○ Modification de l'AA des SAC SMR 2024

○ Ages

- Suppression de la pédiatrie dans toutes les spécialités historiques => La pédiatrie devient une modalité qui est découpée en 2 mentions « Enfants+adolescents » et « jeunes enfants+enfants+adolescents »
- Pour l'arbre analytique, découpage différent de la modalité pédiatrie
 - Enfants et adolescents 4-17 ans => afin d'avoir un maximum d'observations sur des âges communs aux 2 mentions
 - Jeunes enfants 0-3 ans => pour correctement identifier les coûts plus importants des tous petits

(pour mémoire, dans l'arbre analytique jusqu'à 2023, les âges étaient 0-3 ans, 4-12 ans, 13-17 ans et possibilité 4-17 ans)

○ Modes d'hospitalisation inchangés

- HC 7/7, HC semaine, HDJ, HDN, TCA

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

- Modification de l'AA des SAC SMR 2024
 - Activités d'expertise déclarées en Unités spécialisées au PMSI
 - Préexistantes en SAC SSR : USP, UCC et EVC/EPR ou UECA.
 - Ajoutée dans l'AA en SAC SMR : service de réadaptation post-réanimation SRPR
 - Les charges des activités d'expertise déclarées en lits identifiés au PMSI seront dans une SAC de leur mention de rattachement – il ne sera pas demandé la création de SAC dédiée pour ces lits.
 - Pour les établissements en mesure de créer ces sections pourront le faire via l'ajout d'un suffixe dans le numéro de la SAC

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

- Modification de l'AA des consultations SMR 2024
 - Consultations SMR
 - Consultations adultes
 - Ajout de la SA de consultations « oncologie » en plus de « oncologie et hématologie » pour être conforme aux mentions
 - Consultations pédiatrie
 - Suppression du détail par spécialités conformément aux mentions
 - Regroupement de toute la modalité pédiatrie dans une même SA Consultations SMR – Pédiatrie (0 ans – 17 ans) pour ne pas complexifier l'arbre des consultations à ce stade
 - Consultations spécifiques : pas de changement (hormis SMR au lieu de SSR)

Passage de SSR à SMR

Impact pour RTC et ENC

○ Postes de charges SMR 2024

○ Spécialités pharmaceutiques Liste En Sus en SMR

- Comprennent les LES (tous champs) relevant de l'article L. 162-22-7 du CSS et les LES SMR relevant de l'article L162-23-6 du CSS.

→ Les libellés des comptes relatifs à LES seront modifiés dans la M21

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr